



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Conférence ministérielle de l'UNECE sur le vieillissement

15-17 juin 2022, Rome, Italie

Événement parallèle parrainé par la France, l'Italie et la Suisse

16 juin, 13h15 - 14h15

Prévention de la perte d'autonomie : pour une meilleure coopération sur la question des chutes des seniors

Contexte

Les personnes âgées dépendantes (64 ans et plus) représentent 14,30 % de la population active (15-64 ans) dans le monde (Banque mondiale, 2021), et 26 % en Europe et en Asie centrale.

La **prévention précoce de l'apparition de fragilités** est une variable clé pour promouvoir l'autonomie et améliorer la qualité de vie des personnes âgées. **Prévenir le déclin précoce des capacités physiques** et mentales ainsi que le **risque d'isolement social** et **favoriser le maintien à domicile** permet de **surmonter les risques de perte d'autonomie et d'accidents, tels que les chutes**, et leurs conséquences sur la santé et la dépendance des personnes âgées.

Les **chutes, dont la prévalence et les conséquences augmentent avec l'âge**, affectent la personne âgée **en termes de santé, y compris mentale**, et entraînent une diminution de la mobilité, une perte de confiance en soi, et donc **une perte d'autonomie des personnes âgées** dans leurs activités quotidiennes. Elles affectent également les aidants, qui accompagnent la personne en convalescence. Dans le contexte de la transition démographique, les chutes des personnes âgées constituent un **enjeu de santé publique**, au sens large du bien-être physique, mental et social, dépassant les aspects strictement sanitaires.

La nécessité d'une sensibilisation et d'initiatives de politique publique en la matière répond aux priorités du **Plan d'action international de Madrid**, concernant la santé et le bien-être des personnes âgées et la promotion d'environnements favorables et de soutien. La prévention des "**accidents en faisant mieux comprendre leurs causes**", l'accent mis sur "**les principaux risques connus, liés à une mauvaise alimentation, au manque d'activité physique** et d'autres comportements nocifs", ainsi que "**une meilleure conception des logements et du cadre de vie, afin de favoriser une vie indépendante avec prise en compte des besoins des personnes âgées**" figurent parmi les recommandations d'action.

En effet, les chutes sont à **la fois une cause et une conséquence de la perte d'autonomie**. L'un des points essentiels de la **prévention est l'identification des facteurs de risque**. L'âge n'étant pas le seul

facteur, il est important de prendre également en compte les conditions de vie, les habitudes et l'environnement des personnes âgées. La prévention de la perte d'autonomie et des risques qui y sont liés doit alors s'inscrire dans un cadre d'action plus large consistant à **évaluer le besoin d'un soutien et de soins appropriés**. Il s'agit de permettre des actions de prévention auprès des personnes âgées (encouragement au vieillissement actif et au maintien d'une activité physique adaptée, formation au numérique, encouragement au maintien à domicile) et **auprès des soignants** (formation à la prévention et au repérage des situations à risque) qui interviennent auprès des personnes en perte d'autonomie. **L'adaptation et l'équipement de l'environnement**, que ce soit à domicile ou dans les établissements de soins, notamment grâce aux technologies d'assistance, sont également importants pour la prévention des risques.

Programme et intervenants

A l'occasion de cet événement parallèle parrainé par la France, l'Italie et la Suisse, les participants discuteront **des moyens de prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées**, et de comprendre les causes et les conséquences des chutes de personnes âgées. **La France a récemment lancé un plan national de prévention des chutes chez les seniors**, axé sur six domaines prioritaires : l'identification des risques, l'adaptation du logement, l'aide technique à la mobilité, l'activité physique et la téléassistance comme outil de prévention des chutes. Cet événement parallèle sera l'occasion de **partager les expériences nationales** ainsi que **les bonnes pratiques et l'expertise** sur ce sujet.

Les panélistes présenteront **leurs points de vue** sur :

- Les **facteurs de risque** des chutes et **la manière dont ils contribuent** à la perte d'autonomie **ou en résultent** ;
- **Le rôle de la recherche** pour une meilleure compréhension et réponse à la perte d'autonomie ;
- **Les moyens d'action et les acteurs à impliquer dans les politiques publiques visant à prévenir la perte d'autonomie et les risques associés tels que les chutes**, notamment en ce qui concerne : le soutien au vieillissement actif l'adaptation de l'environnement et l'accès aux technologies d'assistance ; la sensibilisation des aidants et des soignants.

Modérateur : M. Alfredo FERRANTE, Chef d'Unité, Politiques nationales de la famille et relations internationales, Présidence du Conseil des Ministres, Italie (à confirmer)

Participants :

- *Mme Yuka SUMI, responsable des soins intégrés pour les personnes âgées (ICOPE), médecin-conseil - vieillissement et santé (AAH), département de la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente et du vieillissement (MCA), Organisation mondiale de la santé, Genève, Suisse (à confirmer) ;*
- *M. Cristian LEORIN, expert en technologies d'assistance, Project WP leader (AIAS), professeur adjoint à l'université de Padoue, Italie ;*
- *M. Alexis RINCKENBACH, Chef du bureau des affaires européennes et internationales, Direction générale de la cohésion sociale, Ministère des Solidarités et de la Santé, France ;*
- *M. Lorenzo CHIARI, coordinateur du projet FARSEEING, Professeur d'ingénierie du vieillissement et de la réhabilitation, Université de Bologne, Italie ;*
- *M. Thomas VOLLMER, responsable du secteur vieillesse, générations, société, Office fédéral des assurances sociales, Suisse*